

## Commémoration des Enfants de la Creuse

Monsieur le Sous-Préfet,  
Monsieur le Maire de Cilaos  
Madame la Présidente de la FEDD,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'assister à cette séquence commémorative consacrée à l'histoire des enfants de la Creuse. Je vous prie d'excuser le Président du Conseil départemental, Cyrille Melchior, qui n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui en raison d'engagements liés à son agenda.

Je voudrais, en son nom, remercier la FEDD de nous associer à cette manifestation. Elle contribue à préserver la mémoire de plus de deux mille marmailles réunionnaises dont les droits ont été bafoués, privés du droit légitime de grandir sur leur île, entourés de l'amour des leurs.

Il est essentiel d'évoquer sans relâche cette histoire : la douleur, le déracinement, les blessures et les difficultés vécues par ces « enfants de la Creuse » durant une enfance marquée, pour beaucoup, par la contrainte et la violence.

Je veux saluer, à ce titre, l'engagement du tissu associatif, qui ne ménage pas ses efforts pour que chacun prenne conscience de l'importance de cet épisode de notre histoire collective.

Je tiens également à souligner cette volonté d'amener l'histoire vers la population, afin qu'elle puisse s'en imprégner, se l'approprier et assumer ce nécessaire devoir de mémoire.

Cette quête de dialogue et de proximité trouve un écho particulier à travers les œuvres de Nelson Boyer, dont je salue l'engagement constant. Ses créations d'hommage se déploient peu à peu sur notre île, et c'est non sans fierté que le Département a impulsé cette dynamique dès novembre 2013, avec l'inauguration de la statue située à l'aéroport Roland Garros.

Après Saint-Paul, nous inaugurons aujourd’hui, ici à Cilaos, cette troisième œuvre.

Ces actes de mémoire sont indispensables : ils nous permettent non seulement de nous souvenir, mais aussi de bâtir des ponts entre le passé et le présent. Ils rappellent le parcours de ces enfants, devenus adultes, qui sont encore aujourd’hui en quête de leur identité et de leurs racines.

Le Département est sensible à cette démarche. À son échelle, il accompagne celles et ceux qui recherchent leur histoire, leur famille, leurs origines, grâce au travail de nos équipes sociales qui les aident dans leurs démarches et l'accès à leurs dossiers.

Cela ne peut effacer les blessures laissées par ces destins brisés, mais comme le dit le proverbe : « *Le passé ne meurt jamais, il vit en nous pour éclairer l’avenir* ».

Mesdames et Messieurs, le combat pour une juste reconnaissance de ce que les enfants de la Creuse ont subi, et plus largement contre toutes les violences faites aux enfants, est loin d'être terminé.

C'est un sujet que nous portons profondément, au cœur de nos convictions et de notre action quotidienne. Car il touche à ce que nous avons de plus précieux : l'humanité réunionnaise, et la société que nous voulons bâtir pour demain.

L'histoire des Enfants de la Creuse est un héritage douloureux, mais précieux. Elle nous rappelle que nos enfants doivent toujours être traités avec respect, amour et bienveillance.

Ce sont les valeurs que notre Collectivité défend et incarne. Elles sont inscrites dans le marbre de notre action publique. Notre présence à vos côtés aujourd’hui vise donc à perpétuer la mémoire, mais aussi à poursuivre ce combat du présent, en écho à ce passé douloureux.

Je terminerai en saluant l'organisation et les participants qui permettent de porter un regard lucide sur notre passé tout en ancrant notre engagement dans l'instant présent. Merci pour votre attention.